Envoyé en préfecture le 10/11/2026
Reçu en préfecture le 10/11/2026
Publié le
ID : 022-212201123-20261028-D2026_53-DE

Département des
COTES D'ARMOR
COMMUNE DE LANNEBERT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 28 OCTOBRE 2026

Nombre de membres afférents au conseil municipal : 11
En exercice : 11 — Date de la convocation : 23 octobre 2026
Qui ont pris part à la délibération : 09 — Date d'affichage : 23 octobre 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-huit octobre, à dix-neuf heures, le conseil municipal de LANNEBERT, légalement convoqué, s'est réuni au siège de la mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur GEFFROY Jean-Michel, Maire.

Présents : MM GEFFROY Jean-Michel, FAVEREAU Roger, TRAVIGNET Jean-François, ROUTHIER Serge, BERGERAT Michel
Mmes LE DUC Maude, DUDAL Géraldine, MORVAN Enora, BETRANCOURT Sandrine
Absents excusés : Mmes LE CALVEZ Laëtitia et LEGIS Véronyck
Procuration :
Secrétaire de séance : M TRAVIGNET Jean-François

D2026/53 : DEVIS RAMBARDE MAIRIE

M Roger FAVEREAU, adjoint présente le devis de l'entreprise de ferronnerie Serge LOPIN à Lanvollon afin de remplacer la rambarde en bois existante sur l'escalier extérieur à l'arrière de la mairie et l'accès à la cave.

Elle se compose de 4 parties : petit muret bas face à la cave de la mairie, palier escalier, et deux rampes sur escalier. C'est un ensemble réalisé sur-mesure, il est sablé, métallisé et thermolaqué. Le tarif comprend également la pose.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :

VALIDE le devis de l'entreprise LOPIN d'un montant de 8 340€ TTC

Délibération rendue
Exécutoire par transmission
A la Préfecture le :
Le Maire :
Jean-Michel GEFFROY

MAIRIE DE LANNEBERT (Côtes d'Armor)

Le secrétaire de séance :

Fait et délibéré à LANNEBERT
les, jour, mois et an que dessus.
POUR EXTRAIT CONFORME,
Le Maire :
Jean-Michel GEFFROY

MAIRIE DE LANNEBERT (Côtes d'Armor)

Le secrétaire de séance :